



Commun'Infos

le bulletin d'information de la commune de Lamastre

Décembre 2020 - n° 37



Sommaire

Commun'Infos n° 37

Bulletin municipal n° 37

Directeur de la publication :
M. Jean-Paul VALLON

Rédaction : Municipalité de Lamastre et
communiqués des structures et entreprises
locales

Photos : Photothèque de la Mairie de
Lamastre ; J. Malard, JL Barzyk,
E. Gonçalves, OTI Pays de Lamastre,
associations et structures diverses, pixabay

Maquette et mise en page :
Mairie de Lamastre

Impression : Impressions Modernes
Bulletin imprimé à 2 000 exemplaires

VIE SCOLAIRE

- Ensemble scolaire Charles de Foucauld p. 4
- Ecole maternelle publique p. 11
- Ecole élémentaire publique p. 12
- Collège du Vivarais p. 14

TRAVAUX

- Le projet de la salle polyvalente avance p. 16
- Travaux à la Pradette p. 16
- O'Gradins p. 17
- Campagne de goudronnage p. 17
- Travaux dans la Mairie p. 18
- Mise aux normes de l'hélistation p. 18

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Investissement en faveur de la transition
énergétique p. 19

BUDGET 2020

p. 20

ÉCONOMIE

- Un plan inédit de soutien à l'économie de proximité p. 22
- Plan d'aide aux petites entreprises du commerce,
de l'artisanat et des services p. 23

COVID-19

- Gestion de la crise sanitaire p. 24
- Tests antigéniques p. 25
- Protocole des visites à l'hôpital et à l'EHPAD p. 25

TOURISME

- Office de Tourisme Intercommunal p. 26
- La Dolce Via p. 29

SPORT & CULTURE

- Bilan du service de la culture p. 30
- Des annulations en cascade pour le
service des sports p. 31

PETITE ENFANCE

- Centre de loisirs « La Ribambelle » p. 32

VIE LOCALE

- Centre Communal d'Action Sociale p. 34
- Bibliothèque municipale p. 35
- Moment de fraîcheur au plan d'eau de Retourtour p. 36
- Les 400 ans du marché de Lamastre reportés ! p. 36
- Trophées des marchés p. 36
- Tournage de la série « Capitaine Marleau » p. 37

ENVIRONNEMENT

- Arboretum Gérard Descours p. 38
- Concours « Maisons et balcons fleuris » p. 38

EXPRESSION LIBRE

p. 39



Edito

Madame, Monsieur,

Le 15 mars dernier, les élections municipales ont été marquées par une crise sanitaire sans précédent. Malgré ce contexte, une large majorité d'électeurs se sont néanmoins déplacés et je tiens à les **remercier** de leur **confiance renouvelée**. C'est donc une nouvelle équipe municipale qui s'est installée en pleine pandémie.

Depuis, nous avons subi deux confinements et tout a été mis en œuvre pour **maintenir les services publics**, afin de répondre au mieux aux besoins des Lamastroises et des Lamastros. Je voudrais d'ailleurs profiter de cet éditorial pour remercier l'ensemble des agents et des personnels de santé qui font un **travail remarquable et apprécié** de tous, durant ces moments difficiles.

La période que nous traversons nous invite à beaucoup d'**humilité** car nous sommes tous concernés, de près ou de loin, par l'épidémie de COVID-19.

Cette crise doit nous permettre d'apprécier à sa juste valeur tous les **atouts** dont notre commune dispose dans de nombreux domaines : santé, sport, culture, tourisme, écoles, économie, sans oublier notre patrimoine naturel.

A la crise sanitaire, est venue s'ajouter une crise économique qui a durement frappé nos entreprises locales. Comme vous pourrez le constater en parcourant ce 37^{ème} numéro de Commun'Infos, la commune et la communauté de communes du Pays de Lamastre ont joué un rôle important pour **venir en aide aux acteurs économiques**.

D'une part, **un plan d'aide de 25 000 euros** a été mis en place par la commune pour les commerçants et artisans lamastros, avec :

- l'exonération de loyers pour les professionnels ayant un bail de location avec la commune ;
- la gratuité de l'occupation du domaine public pour les cafetiers, restaurants, libraires, etc. ;

- la gratuité de l'occupation du domaine public pour les commerçants non sédentaires qui fréquentent le marché du mardi matin ainsi que pour les producteurs locaux du marché du samedi matin.

D'autre part, la communauté de communes a participé à hauteur de **28 000 euros au fonds « Région Unie »**, mis en place à l'initiative de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Celui-ci a permis de **soutenir financièrement** plusieurs entreprises locales, en particulier les professionnels du tourisme, de l'hébergement, de la restauration, mais aussi des micro-entreprises, indépendants, professions libérales, associations, ainsi que des agriculteurs.

Par ailleurs, l'enveloppe globale des **subventions aux associations**, qui ont dû malheureusement interrompre leurs activités, a été **maintenue**.

C'est dans l'adversité que l'on reconnaît les **valeurs humaines** et la capacité de chacun à faire preuve de **solidarité** afin de préserver l'**unité** de la communauté à laquelle on appartient.

Aussi, en cette période de fêtes de fin d'année si singulières, restons viscéralement attachés à préserver tout ce qui nous permet de **bien vivre à Lamastre** et **consommons localement**.

*Bonnes fêtes de fin d'année et
mes meilleurs vœux pour 2021*

Votre Maire et Président de la
Communauté de communes
du Pays de LAMASTRE
Jean-Paul VALLON

Ensemble scolaire Charles de Foucauld

Contact

Ecole Charles de Foucauld
2 rue de Macheville
07270 LAMASTRE

Tél. : 04 75 06 30 11

Lors de l'année scolaire 2019-2020, l'école Charles de Foucauld a mis en place un projet théâtre avec Armelle Peyrard (comédienne professionnelle originaire de Lamastre).

Des ateliers par classe (de la maternelle jusqu'à la classe de CM2) permettant à chacun de s'épanouir au niveau du langage, de l'expression corporelle, de la confiance en soi, ont été menés pendant plusieurs séances. Ces ateliers devaient permettre à chaque classe de présenter leur propre création en spectacle de fin d'année qui devait avoir lieu au mois de Juin. Malheureusement, après un début très prometteur, la Covid-19 s'est invitée et a stoppé net ce beau projet financé par l'APEL (Association des parents d'élèves).



Ce virus nous a obligé à nous réinventer... Familles, élèves et enseignants ont redoublé d'efforts afin de permettre la continuité pédagogique tout en étant à distance. Ce contexte particulier a permis la création de nouveaux liens lors de l'apprentissage à la maison, chacun s'en est trouvé enrichi. Un concours de création d'arbre de Pâques pendant le confinement a été proposé à tous, et grâce aux belles réalisations de chacun, une jolie carte de Pâques a été faite et envoyée à nos aînés eux aussi confinés à l'EHPAD.

Le retour en classe au mois de juin a pu être effectué dans des conditions inhabituelles afin de respecter les mesures sanitaires mises en place par l'Education nationale. Les élèves ont été contents de se retrouver et ont su appliquer les gestes barrières.

Pour clôturer cette année si particulière, nous avons organisé un pique-nique. Les plus grands sont allés marcher sur la Dolce Via tandis que les plus jeunes ont déjeuné au Parc Seignobos. Chacun est reparti avec le sentiment d'avoir vécu une année riche en émotions.

Le virus a ralenti l'aménagement de la cour des maternelles.

L'APEL a financé une structure toboggan/escalade qui n'a pas pu être installée au printemps, seul le jeu sur ressort 4 places « Trèfle » vient d'être livré.



Covid-19 : source d'inspiration....

Ce contexte a été source d'inspiration et de création avec notamment un diaporama expliquant le nouveau protocole mis en place au sein de l'école. Il a été réalisé à partir de photos d'élèves mettant en scène les gestes barrières puis envoyé aux familles.

Bien me laver les mains

- Je respecte les étapes montrées dans la vidéo
- Attention : je pense à frotter les poignets, le dos des mains, entre mes doigts et mes ongles.



Lorsque j'arrive dans l'école...

Je salue mes camarades et la maîtresse en utilisant les techniques suivantes : un salut de la main, un « tchek » avec les pieds ou tout simplement en se disant bonjour de loin.



La chanson « Covid 19 »

Cette source de création ne s'est pas arrêtée là. A l'initiative de certains élèves, la chanson « Covid 19 » sur l'air de « A nos souvenirs » de « Trois cafés gourmands » a été écrite permettant aux élèves de la chanter pendant le nettoyage des mains pour s'assurer du temps de lavage.

« COVID 19 »

Comment puis-je oublier ce virus COVID 19
Ce petit virus
Qui nous gâche la vie
Comment pourrais-je faire pour aller
à l'école, continuer à vivre
Ne pas **Oublier** comment c'était avant
Avant ton apparition
Petit COVID 19

On se joue tout un drame, on a des vagues
à l'âme
Tu as du mal au cœur, tu as peur du
bonheur
Acheter des masques, et se laver les mains
C'est tout c'qu'on a trouvé pour se protéger
On va gagner
C'est sûr et certain
On va lui tordre le cou
Au COVID 19

Ensemble scolaire Charles de Foucauld



Collège Charles de Foucauld



Un collège EMERite

En 2017, l'enseignement catholique lance le dispositif EMER (Etablissement à Moyens Educatifs Renforcés). Il consiste à doter pour 3 ans en heures supplémentaires des collèges et des lycées choisis en fonction de critères sociaux, afin de mener des projets spécifiques.

Vous allez découvrir dans ces quelques lignes :

- Le bilan de nos projets 2017-2020 ;
- Les projets créatifs malgré les contraintes sanitaires pour les années 2020-2023.



Les fruits du dispositif EMER

• Une attention particulière aux plus fragiles

Le collège présente 4 classes à effectifs réduits, autour de 20 élèves par classe. Chaque jeune dispose d'une salle de classe qu'il s'approprié, afin de créer un climat de bien-être et de confiance.

Durant le confinement et la crise sanitaire, chaque professeur principal a maintenu un lien individuel avec chacun de ses élèves. Les visioconférences ont permis de garder le sentiment de groupe classe. Enfin, chaque élève a pu s'entretenir personnellement avec son professeur par téléphone.

Lors du déconfinement en mai dernier, le collège a accueilli 95% de son effectif dès le premier jour, comme une preuve du maintien de la continuité pédagogique.

Enfin, la permanence de l'équipe pédagogique permet d'assurer un suivi efficace de chacun des enfants.

• Un suivi plus individualisé

Le collège a reçu dès 2017 des heures du dispositif EMER car son taux de réussite au brevet des collèges est excellent, d'une part. D'autre part, les statistiques montrent que les élèves qui quittent le collège obtiennent un diplôme pour la quasi-totalité d'entre eux. Ces résultats s'expliquent grâce à deux facteurs :

- Un suivi individualisé et personnalisé : les professeurs suivent chaque enfant de la 6^{ème} à la 3^{ème}, ce qui permet une meilleure connaissance des forces et faiblesses de chacun.



- Des temps banalisés pour des activités culturelles, sportives ou manuelles où tous les niveaux sont mélangés afin que chacun puisse mettre à profit ses compétences.

• Une ouverture culturelle

Le collège est reconnu pour la qualité et la diversité des sorties et activités culturelles qu'il propose à ses jeunes.

Chaque année, l'ensemble des classes part en voyage scolaire : Basse Ardèche, Italie, Angleterre, Espagne ou encore Paris.

De même, chaque classe participe à des sorties scolaires : visite d'entreprise, du tribunal, musée, bowling. Enfin, de nombreux intervenants extérieurs se rendent au collège : témoin de guerre, artiste, professionnels.



Nos projets pour un avenir couleur d'espoir

• Une équipe mobilisée pour l'école

Dès le mois d'août, le collège a répondu présent à la proposition du gouvernement d'organiser une semaine de « vacances apprenantes ».

Ainsi du 24 au 28 août 2020, le collège a accueilli une vingtaine d'enfants répartis en 3 groupes :

- Mon entrée en 6^{ème} ;
- Du soutien, j'en ai besoin ;
- Je souhaite approfondir mes compétences.

Après un repas de midi partagé, les après-midis étaient consacrées à des activités culturelles et sportives : baignade à Retourtour, foot avec l'ASVD, sortie VTT, séance de cinéma avec Ecran village, etc.



Ensemble scolaire Charles de Foucauld



• Priorité à l'orientation

Chaque professeur principal met en place avec sa classe, et ce dès la sixième, des modules dédiés à l'orientation et à la connaissance de soi.

Pour compléter ces activités, dès la rentrée 2020, les classes de 4^{ème} et de 3^{ème} pourront construire un programme d'orientation individualisé grâce à l'application « Impala ». Il s'agit d'un outil numérique développé par des professionnels de l'éducation pour bâtir un projet d'orientation le plus proche des souhaits de chacun.

Enfin, de nombreuses manifestations ponctuent l'année de temps forts : intervention de professionnels pour présenter leur métier, visite de chantiers lors de l'opération des coulisses du BTP, etc.

• Un tremplin vers l'avenir

Plusieurs heures du dispositif EMER sont allouées aux élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} qui souhaitent construire un projet professionnel. Le collège propose à ces élèves là un parcours « Prep'Ardéchois ».

« Prep' » comme je prépare mon avenir et « Ardéchois » car de nombreux acteurs économiques participent au programme.

Les élèves qui s'engagent dans ce dispositif :

- Disposent de 2h hebdomadaires particulières. Le groupe de 4 ou 5 élèves est encadré par un référent qui leur apporte soit du soutien en maths/français, soit de l'aide pour les devoirs, soit des pistes pour leur projet professionnel ;
- Effectuent 4 semaines de stage dans l'année ;
- Participent à des journées d'intégration dans des entreprises partenaires du dispositif comme Super U, Desbos Boissons ou encore Trigano.

La promotion « Prep'Ardéchoise » de juin 2019 a été couronnée de succès car 3 contrats d'apprentissage ont été signés et chaque participant a obtenu l'orientation qu'il souhaitait.

Au travers de ces quelques lignes, vous avez pu comprendre qu'au collège Charles de Foucauld, le dispositif EMER signifie surtout **Être un Moteur pour une Éducation Rassurante dans un avenir incertain pour nos jeunes.**



Contact

Collège Charles de Foucauld
2 Grande rue de Macheville
07270 LAMASTRE

Tél. : 04 75 06 41 67



Ouverture de la 1^{ère} école de production « Jardinier-Paysagiste » en Ardèche



Ecole de production Charles de Foucauld

Des futurs paysagistes près de chez vous !

Lundi 28 septembre 2020 la première promotion de « Jardinier-Paysagiste » a débuté sa formation.

Cette école a pu voir le jour grâce au soutien de la fédération des écoles de production, de l'UNEP (Union Nationale des Entreprises du Paysage), de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de la mairie de Lamastre.

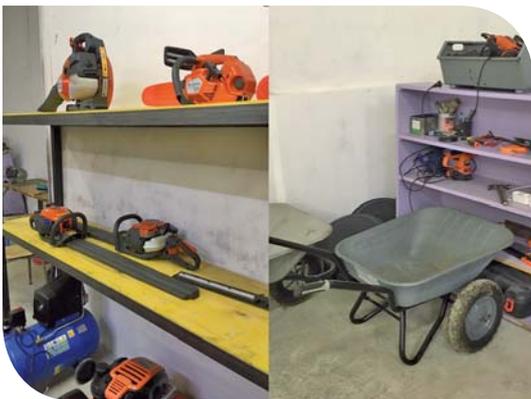
C'est à l'Institut de Formation Charles de Foucauld que 9 apprenants motivés vont pendant deux ans « Faire pour Apprendre », devise des écoles de production.

Ils travaillent en équipe, encadrés par le savoir-faire des maîtres professionnels, Roland Chabrol et Guillaume Favé, sur les 2/3 de leur temps et préparent le CAPA (Certificat d'Aptitude Professionnel Agricole) de « Jardinier-Paysagiste ».

Pour cela ils ont tout le matériel professionnel nécessaire pour travailler sur les chantiers. Un mini bus permet leur déplacement.

Le matériel est en partie financé grâce au budget participatif du département de l'Ardèche.

Un grand merci à tous ceux qui par leur vote à ce nouveau dispositif du département, nous ont permis d'être lauréat et ainsi bénéficier d'une enveloppe de 15 000 euros pour l'achat du matériel.



Ouverture de la 1^{ère} école de production « Jardinier-Paysagiste » en Ardèche



QU'EST-CE QU'UNE ÉCOLE DE PRODUCTION ?

Une école de production est un établissement d'enseignement reconnu par l'Etat.

On y apprend un métier dans des conditions réelles de réponses à la commande d'un client. Il existe aujourd'hui 35 écoles de ce type en France, regroupées en fédération.

Ancrés dans la réalité du monde professionnel, les jeunes acquièrent un niveau d'exigence et de responsabilisation qui facilitera leur insertion professionnelle. Le taux d'employabilité à la sortie est proche de 100%.



Afin de former au mieux nos jeunes, rendre service à la population locale et équilibrer notre budget de fonctionnement, nous sommes à la recherche de différents travaux d'entretiens et de créations d'espaces verts.

Nos prestations, au prix du marché, sont éligibles au crédit d'impôt.

SOUTENU PAR LA FÉDÉRATION
DES ÉCOLES DE PRODUCTION



CONTACT

Pour toute demande de devis, n'hésitez pas à contacter l'école de production :

Courriel : edp.charlesdefoucauld@gmail.com

Tél. : 04 75 06 42 15

École maternelle publique

Contact

Ecole Maternelle Publique
8 rue Jules Ferry
07270 LAMASTRE

Tél. : 04 75 06 54 33

Après une année particulière, la rentrée de septembre 2020 s'est bien déroulée avec plus d'une quarantaine d'enfants accueillis à l'école maternelle.

L'équipe pédagogique est composée de :

- Karine Hocdé, enseignante des Toute Petite Section / Petite Section / Moyenne Section avec 20 élèves d'ici janvier ;
- Fabienne Girard, enseignante des Moyenne Section / Grande Section avec 22 élèves ;
- 2 ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) : Isabelle Bouvier et Sandrine Fourel ;
- 1 AVS (Assistante de Vie Scolaire) : Nicole Ranc.

A cause des conditions sanitaires, les projets de l'école vont évoluer et s'adapter au fil de l'année



Activités à l'école :

Au sein des classes, toutes les activités sont autorisées, alors les ateliers cuisine ont repris et les parcours de motricité ont été réinstallés...



Sorties « hors les murs » :

Les enfants vont à la bibliothèque municipale une fois par mois et ils iront au cinéma avant chaque période de vacances avec Ecran Village.



Défi USEP

Pour la première période, les deux classes ont participé à un défi USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) concernant les activités sportives (courir, sauter, lancer) le jeudi 24 septembre.



| École élémentaire publique

Contact

Ecole Elémentaire Publique
1 Impasse des écoles
07270 LAMASTRE

Tél. : 04 75 06 40 04



Année scolaire 2019-2020

Avant le confinement que nous avons connu en mars dernier, les élèves de l'école élémentaire publique ont pu participer à différents projets.

- Les CM2 sont allés au collège pour l'épreuve pratique de la prévention routière qui a eu lieu le 06/12/2019 ;
- Les élèves en visite au château musée de Tournon pour l'exposition de Carole Benzaken ;
- La classe de CM1 visite l'antenne des Restos du Cœur de Lamastre.



Côté sports....

- Les CE2/CM2 ont participé au cross du collège avec d'autres écoles du canton ;
- Cycle escrime avec la classe de CM1.



Ils ont quitté l'école
en juin 2020....



Cadeaux offerts par l'Amicale laïque de Lamastre

- Pour les CM2 qui quittent l'école élémentaire pour le collège (dictionnaires et clés usb)
- Pour les élèves de la classe ULIS qui a été transférée au Cheylard à la rentrée de septembre
- Pour le départ en retraite de Maryse Tronville et le transfert des personnels de la classe ULIS (Marylène Couret et Géraldine Paya)



Année scolaire 2020-2021



Cette année, l'école élémentaire publique est composée de 70 élèves répartis sur 3 classes.

L'équipe pédagogique est composée de 4 professeurs des écoles :

- Mme Aurélie Brimont, nouvelle directrice depuis la rentrée et enseignante de la classe des CP les mardis, jeudis et vendredis ;
- Mme Coralie Blondet présente les lundis pour le CP ;
- Mme Sophie Cornu, enseignante de la classe des CE1/CE2 ;
- Mme Sonia Chemouilli, enseignante de la classe de CM1/CM2.

Il y a également deux AESH (Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap) : Mme Nicole Ranc et Mme Laura Valayer, pour assister des élèves aux besoins particuliers et une enseignante spécialisée, Mme Delphine Stuyvaert sur le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté).

Cette année les élèves participeront à de nombreux projets :

- Sportifs : escrime et natation ;
- Scientifique et nature : projet rivière et eau ;
- Culturels : chorale d'école, dispositif école et cinéma et si cela est possible, l'école musée (ouverture de l'école aux parents), sortie scolaire à la journée...

Malheureusement, avec la crise sanitaire que nous connaissons, ces différents projets ne pourront peut-être pas avoir lieu.

Collège du Vivarais



Liberté

Egalité

Fraternité

La cantine

La cantine est assurée pour les élèves et les personnels.

Une moyenne de cinq services est prévue à partir de 12h05 et jusqu'à 13h50.

Les élèves s'installeront par classe et par niveau en restauration selon un planning défini (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}) et qui restera inchangé jusqu'à nouvel ordre.

Les élèves mangeront toujours à la même place.

Manger à la même table et à la même place chaque jour ne doit pas être ressenti comme une « punition » par les élèves mais plutôt comme un dispositif limitant les brassages, vecteurs de contamination. Ce dispositif permettra de déterminer rapidement les cas contacts si un élève s'avérait positif.

Les tables de la salle de restauration sont installées de telle façon à respecter la distanciation entre les élèves. En temps normal 120 élèves peuvent déjeuner en même temps dans la salle de restauration, avec le protocole, mis en place seulement 36 élèves le pourront, cela garantira le respect de la distanciation.

La salle des personnels sera également utilisée pour 12 élèves, ce qui permettra de faire déjeuner en même temps 48 élèves. Une autre salle est attribuée aux personnels qui déjeunent habituellement à la cantine.

La rentrée 2020 !

Une année scolaire bien différente des autres. Une année scolaire au cours de laquelle nous allons devoir nous adapter.



Les personnels et les élèves sont accueillis dans les conditions de sécurité respectueuses du protocole sanitaire, déjà en place à la reprise du mois de mai 2020.

Il comporte quatre points fondamentaux :

- l'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels ;
- le maintien de la distanciation physique ;
- l'application des gestes barrière ;
- la limitation du brassage des élèves et des personnels.

Le plan Vigipirate renforcé est déclenché et s'ajoute à la vigilance quotidienne.

Le port du masque est obligatoire pour tous, personnels comme élèves à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments.

Les élèves restent dans la même salle toute la journée pour tous les cours à l'exception des cours de sciences physiques, de SVT, de technologie, d'arts plastiques, de musique, de latin ainsi que pour les langues vivantes 2.

Dans les salles qu'ils utilisent, les élèves gardent la même table tout au long de la journée.

La cour est découpée en quatre espaces, un par niveau.



CONTACT

9 Av. de Tournon - 07270 Lamastre

Tél. : 04 75 06 42 49

Fax. : 04 75 06 48 13

Courriel : ce.0070872k@ac-grenoble.fr

Les clubs du midi/deux et l'Association Sportive

Les clubs (théâtre, danses, arts plastiques, etc.), la chorale, l'association sportive sont pour l'instant maintenus car le protocole sanitaire peut être bien respecté.

Si un cas venait à se déclarer dans un club alors il faudrait envisager de le fermer et beaucoup seront déçus mais la priorité étant la santé de tous afin de ne pas avoir à fermer l'établissement.

À l'Association Sportive on trouve des activités en lien avec le protocole !



Et en EPS on tient compte des distances aussi !



Tous souhaitent que l'année scolaire se passe au mieux malgré les contraintes imposées mais qui sont d'ordre de santé publique ; protégeons les autres en nous protégeant nous-même !

Quelques actions sont maintenues

- Le petit déjeuner des sixièmes traditionnellement en novembre s'est déroulé le 6. Organisé par l'infirmière du collège et préparé par l'équipe des agents, il est toujours très apprécié de tous. Cette année les fruits étaient à l'honneur ; le chef de cuisine et son équipe avaient préparé une salade de fruits frais. Fruits secs, chocolat chaud, pain, fromage, miel et confiture étaient aussi présents sur les plateaux.



Un concours de dessin sur le thème des fruits au petit déjeuner a récompensé quatre élèves de sixième.

- L'association « Les Odettes » et le CIDFF (Centre d'information sur les droits des Femmes et des Familles) sont venus dans l'établissement en début d'année scolaire pour achever un travail sur l'égalité filles/garçons.



- Les participants au Big Challenge (anglais) et au concours Kangourou (mathématiques) ont été récompensés !



Travaux à la Pradette

Des travaux ont été réalisés à l'aire de jeux la Pradette située au fond de l'esplanade du pont de Tain.



En effet cet endroit très prisé des Lamastroises, Lamastrois et touristes venant découvrir la ville, est très apprécié pour passer un moment convivial autour d'un pique-nique ou un moment de détente avec les enfants.

Suite aux intempéries de novembre 2014, les berges du Condoie ont été reprofilées en pente douce jusqu'à la rivière. Une haie de laurier-cerise (*Prunus Laurocerasus*) longe cet aménagement. Le financement de cette haie rentre dans l'enveloppe de 14 000 € votée au budget pour remplacer les arbres du Parc Seignobos et effectuer divers travaux sur ceux du centre-ville suite aux dégâts occasionnés par l'épisode neigeux de novembre 2019. Elle a été réalisée en interne par les employés communaux du service des espaces verts, sécurisant ainsi l'espace. Il est également prévu l'amélioration et la modernisation de l'aire de jeux avec l'achat de nouveaux équipements, pour que ce lieu reste un endroit où l'on aime aller en famille. Ces réalisations seront effectuées très prochainement.

Le projet de la salle polyvalente avance

En dépit des deux confinements successifs, le dossier de construction de la salle polyvalente traverse allégrement les différentes étapes de son instruction.

En effet, dans le cadre de cette instruction par les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT), il a reçu les avis favorables des commissions accessibilité et sécurité.

La consultation dans le strict respect du code des marchés publics a permis de respecter l'enveloppe budgétaire et d'avoir de nombreuses entreprises locales qui auront ainsi du travail pour plusieurs mois.

Les partenaires financiers (Etat, Région, Département et Communauté de communes du Pays de Lamastre) ont été particulièrement sensibles à ce beau projet et nous ont accordé d'importantes subventions.

Le bâtiment fera un peu moins de 1000 m² et sera aménagé intérieurement pour accueillir des activités, manifestations diverses avec des jauges de fréquentation pouvant aller de quelques dizaines à plusieurs centaines de personnes.

Cette salle polyvalente répondra à un réel besoin du monde associatif, des scolaires et des initiatives privées, qui plus est avec des locaux ergonomiques et spacieux.

Un beau chantier en perspective qui devrait durer un an et qui est attendu par tous les habitants du territoire, toutes générations confondues.



Esquisse de la future salle polyvalente



O'Gradins



L'aménagement de « O'Gradins » entre dans sa phase de finalisation.

Divers panneaux vont être apposés concernant les règlementations d'accès (interdiction de stationnement des véhicules à deux roues à l'intérieur, accès handicapé...), plan de la ville, etc.

Des devis ont été demandés auprès de plusieurs entreprises et artisans pour apposer les futures enseignes sur le haut du bâtiment côté route mais aussi côté gradins. Cet espace sera ainsi bien identifié.

Les panneaux permettent de s'informer, de découvrir ou de planifier diverses balades en ville ou randonnées.

Un lieu désormais bien approprié par les lamastrois et les touristes de passage qui ne manquent pas de faire une halte en centre-ville.

Campagne de goudronnage



1 Chemin des Travers

Une campagne de goudronnage a eu lieu en octobre dans différents quartiers de Lamastre.

Malgré la gêne occasionnée par les intempéries automnales, un vaste chantier de goudronnage et de réfection de chaussées a pu être finalisé dans divers quartiers de la commune.

Le chemin des Travers qui relie la route de Nozières à la route du Peyronnet a reçu une couche d'enrobé chaud. Ensuite, il a été procédé au reprofilage en bi-couche de la rue Elisée Charra (montée de l'hôpital), de la route en direction du Serre de Blache et 500 m de voie également au quartier du Bouchet, le Vialard, le Serre. Les gravillons qui perturbaient la circulation des automobilistes ont été balayés et aspirés quelques jours après.

Un programme d'un montant de 150 000 € financé par la Communauté de communes du Pays de Lamastre.

Une amélioration considérable pour le déplacement de nombreux riverains de ces voies de circulation.



2



3

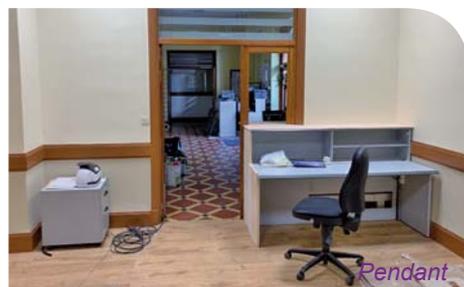


4

2. Route du Peyronnet
3. Montée de l'hôpital
4. Rue Elisée Charra

Travaux dans la Mairie

Dans la continuité des travaux effectués en 2018 consistant en la création d'un bureau pour l'urbanisme et d'un bureau pour la police municipale avec un espace dédié à la vidéoprotection, la mairie de Lamastre a connu cette année d'autres transformations intérieures.



Le secrétariat et de le service de l'état civil sont désormais au rez-de-chaussée. Le bureau principal a été entièrement rénové pour sécuriser l'accueil du public ainsi que le personnel communal.

Cela a consisté en la réfection totale du secrétariat du sol au plafond. Le carrelage a été remplacé par du parquet, des placards sur mesure ont été réalisés. L'électricité a été reprise dans son ensemble.

Un guichet a été réalisé permettant le respect strict des règles sanitaires maintenant ancrées dans notre quotidien. Un sas a été mis en place pour une meilleure confidentialité des démarches administratives.

L'ancien bureau du maire est maintenant réservé à l'accueil des usagers du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), ainsi que pour les recherches généalogiques.

Cet aménagement évite ainsi au public de monter à l'étage pour toutes les questions et dossiers relatifs à l'état civil, affaires sociales, recensement, élections, etc.

Désormais, les services généraux, comptables, ainsi que le bureau du Maire sont réunis au sein d'un « pool », situé à l'étage.

Mise aux normes de l'hélistation



Jean-Paul Vallon, Gilles Bach (directeur de l'hôpital Elisée Charra) et Gérard Vacus (médecin coordonnateur) ont reçu les sénateurs Mathieu Darnaud et Anne Ventalon et le conseiller régional délégué à la ruralité Olivier Amrane, le 6 novembre dernier

L'hélistation de l'hôpital Elisée Charra va être remise aux normes, grâce au soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Compte tenu de la situation géographique de Lamastre, l'hélistation de l'hôpital est essentielle pour l'évacuation des patients sur le centre hospitalier de Valence ou ceux de Lyon et Saint-Étienne lorsque cela est nécessaire.

Cet équipement datant de 2005 ne répondait plus aux normes, en particulier pour les vols de nuit, c'est pour cette raison que des travaux de remise aux normes vont être entrepris prochainement.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a attribué une subvention de 15 648 € pour ces travaux, ce qui représente 40 % de la dépense totale.

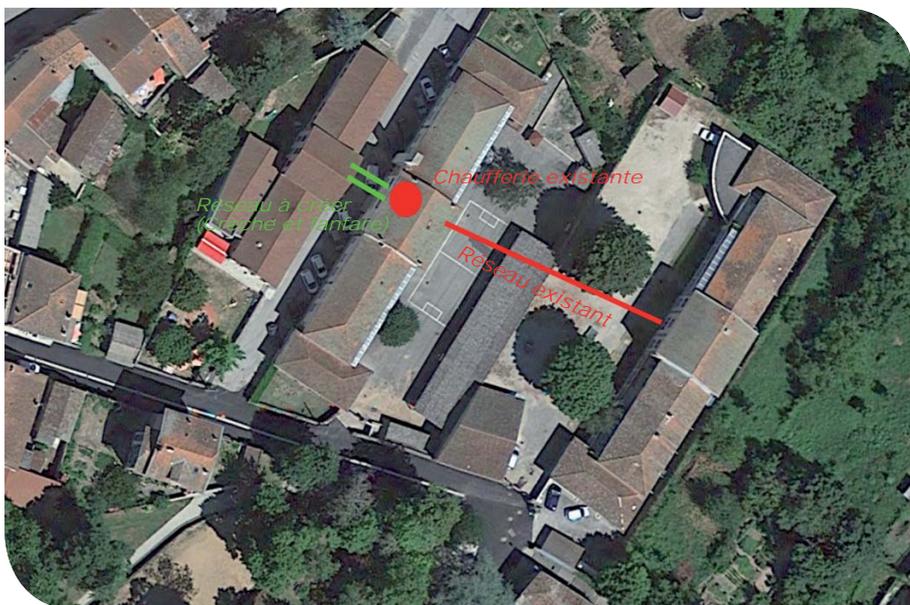
Investissement en faveur de la transition énergétique



La nouvelle équipe municipale réfléchit sur l'installation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur pour desservir les écoles publiques du 1^{er} degré, 6 logements, la crèche et la fanfare.

HISTORIQUE

Devant la vétusté de l'actuelle chaudière fioul et les dépenses de chauffage de nos écoles toujours croissantes, fin 2019 nous avons sollicité le Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche (SDE 07) pour nous accompagner dans la mise en place d'une chaufferie biomasse et d'un réseau de chaleur.



LE PROJET

Le projet consiste à installer à l'école élémentaire 2 chaudières bois avec un réservoir à granulés, la mise en place d'un silo et la création d'un réseau secondaire.

Cette chaudière alimentera : l'école élémentaire, l'école maternelle, 5 logements au-dessus de l'école maternelle, 1 logement au-dessus de l'école élémentaire, la crèche intercommunale et le local associatif de la fanfare.

Des travaux complémentaires sont prévus notamment :

- le changement des menuiseries extérieures et la mise en place de volets roulants à l'école maternelle et au centre de loisirs afin d'obtenir une isolation optimale du bâtiment ;
- la mise en place de têtes thermostatiques sur l'ensemble des radiateurs afin de réguler la température.

LE BUDGET

L'enveloppe financière prévisionnelle du projet est de 304 736 € H.T.

Les subventions de ce projet devraient avoisiner les 80 %, sollicitées auprès de :

- L'Etat : par la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) ;
- La Région Auvergne-Rhône-Alpes : par le Bonus Relance ;
- Le Département de l'Ardèche : avec le Fonds Chaleur via l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et le Pass Territoires ;
- Le SDE 07 : via les Certificats d'Economies d'Energie (CEE).

Les travaux pourraient débuter au printemps 2021.

Les études réalisées nous ont conforté sur un retour sur investissement de l'ordre de 7 à 8 ans.

Un programme ambitieux viable qui s'appuie sur des motivations économiques et environnementales, notamment pour soutenir la filière bois !



BUDGET PRI

Bâtir aujourd'hui les

FONCTIONNEMENT

Pas d'au
des imp
(depu

PRINCIPALES DÉPENSES

Charges à caractère général
(Eau, électricité, combustibles, matériaux, entretien bâtiments, etc.)
476 400 €

Autres Charges (Impôts et taxes, frais d'actes, téléphone et cérémonies, etc.)
123 600 €

Charges de gestion courante
(Subventions associations, pompiers, etc.)
295 048 €

Charges de personnel
(28 agents)
1 040 144 €

Charges Financières
(Intérêts)
46 000 €

PRINCIPALES RECETTES

Excédent 2019
387 972 €

Revenus des locations
67 500 €

Vente Terrains Lotissement
« Gérard Descours »
63 411 €

Remboursements divers (Assurances) et travaux en régie
89 901 €

Produits des services, du domaine, ventes diverses et mise à disposition de personnels
212 919 €

Impôts locaux et taxes
1 096 800 €

Total Recettes
2 759 172 €

Dotations, Subventions et participations
823 186 €

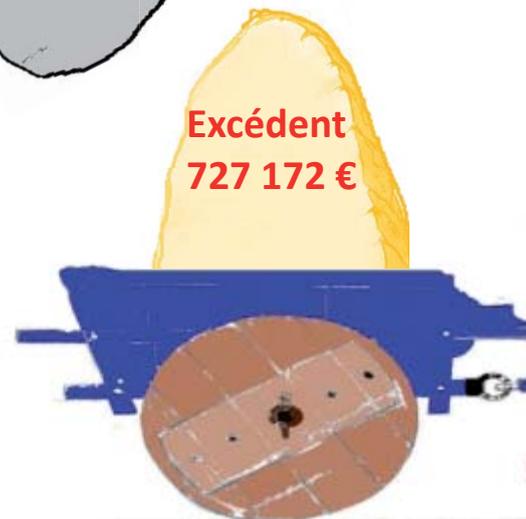
Excédent
727 172 €

Autofinancement
(Virement en Investissement)

Total Dépenses
2 759 172 €

INVESTISSEMENT

Excédent
727 172 €



MITIF 2020

services de demain

Augmentation
des Coûts Locaux
(à partir de 2012)



INVESTISSEMENT

PRINCIPALES DÉPENSES

Eclairage Public,
Projecteurs
stades (Led)
70 816 €

Remboursement
de la Dette
167 177 €
(Capital)

Etudes
Chaufferie bois écoles
et travaux
bâtiments communaux
147 420 €

Aménagement
urbain et achat de
matériels
299 460 €

Salle
Polyvalente
1 423 000 €

Aménagement
Arboretum
« Discours »
80 000 €

Total des Dépenses
2 713 687 €

PRINCIPALES RECETTES

Récupération
TVA
58 000 €

Subventions
907 656 €

Emprunt
385 800 €

Excédent
727 172 €
de
Fonctionnement

Excédent 2019
621 940 €

Total des Recettes
2 713 687 €



A RETENIR :

- Des investissements d'avenir, tout en maîtrisant le recours aux emprunts et sans augmentation des impôts locaux !
- D'excellentes relations avec nos partenaires : Etat, Région, Département qui nous permettent d'obtenir des financements importants pour l'ensemble de nos projets.
- Une parfaite maîtrise des coûts de fonctionnement.
- A situation exceptionnelle ; mesures exceptionnelles !! Un soutien de près de 25 000 € aux producteurs locaux (marché du samedi) commerçants et artisans sédentaires et non sédentaires (marché du mardi) touchés par le virus de la Covid 19.



Aides économiques : un plan inédit de soutien à l'économie de proximité



Participation de la Communauté de communes du Pays de Lamastre (CCPL) au fonds « Région Unie » à hauteur de 28 000 €

A l'échelle du Pays de Lamastre, la Communauté de communes a décidé de participer au fonds « Région Unie » mis en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Sa participation s'élève à 28 000 € environ, soit 4 € par habitant.

Ce fonds régional se décline en deux volets :

- une subvention forfaitaire pouvant aller jusqu'à 5 000 €, à destination des acteurs du tourisme, de l'hébergement et de la restauration ;

- une avance remboursable à taux zéro avec un différé jusqu'à 2 ans, à destination des micro-entreprises, indépendants, professions libérales et associations.

Grâce à la participation de la CCPL, de nombreux professionnels du Pays de Lamastre ont pu bénéficier de ces aides.

**Informations auprès de la CCPL
Tél. 04 75 06 52 86**

Un plan d'aides de 25 000 € mis en place par la Ville de Lamastre

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 a été particulièrement violente pour les acteurs économiques. Conscients des difficultés rencontrées, les élus de la commune de Lamastre et de la Communauté de communes du Pays de Lamastre ont souhaité réagir pour accompagner les entreprises du territoire, en particulier celles dont l'activité dépend du tourisme.

A l'échelle communale, les élus du groupe de la majorité ont réfléchi à la création d'un plan d'aide de 25 000 € à destination :

SOUTIEN À L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ ET AUX PROFESSIONNELS DU TOURISME

Un plan de 25 000 € mis en place par la Ville de Lamastre

- ⊗ Exonération de loyers pour 4 commerçants-artisans lamastrois
- ⊗ Exonération des droits de place pour l'année 2020 en faveur des commerçants lamastrois
- ⊗ Exonération des droits de place pour l'année 2020 en faveur des forains des marchés du mardi et du samedi

Participation de la Communauté de communes du Pays de Lamastre à hauteur de 28 000 € au fonds « Région Unie »

- ⊗ Une subvention forfaitaire jusqu'à 5 000 € pour les professionnels du tourisme (hébergement, restauration...)
- ⊗ Une avance remboursable avec différé de 2 ans pour les micro-entreprises, professions libérales et associations

- des commerçants dont les locaux professionnels font l'objet d'un bail de location communal : exonération des loyers, hors charges, pour 4 commerçants-artisans lamastrois qui ont un bail avec la commune, pour le deuxième trimestre 2020.

- des commerçants qui utilisent le domaine public dans le cadre de leurs activités : les élus lamastrois ont décidé l'exonération

L'ensemble de ces exonérations représentent une diminution des recettes pour la commune à hauteur de 25 000 euros, qui a été prise en compte lors de l'élaboration du budget primitif 2020.

totale des droits de place pour occupation du domaine public en faveur de tous les commerces locaux concernés pour l'ensemble de l'année 2020 (étalages, terrasses, chevalets, portants...).

- des commerçants non sédentaires qui fréquentent les marchés du mardi et des producteurs locaux pour le marché du samedi : il a été décidé l'exonération des droits de place pour les abonnés et les forains de passage pour la totalité de l'année 2020 (marchés du mardi et du samedi).

Ce plan a été adopté lors de la séance du conseil municipal du 27 juillet dernier.

Plan d'aide aux petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services

Par déléation de la Région-Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) d'une partie de sa compétence économique, la Communauté de communes du Pays de Lamastre (CCPL) a adopté un programme de soutien aux petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente.

Ce dispositif, financé par les fonds propres de la Communauté de communes du Pays de Lamastre (CCPL), pourra venir en complément de l'aide régionale. L'aide sera sous forme de subvention.

Le montant total de l'enveloppe allouée à cette aide par la CCPL pour 2021 sera de 24 400 €.

Les bénéficiaires éligibles sont les petites entreprises du commerce et de l'artisanat, en activité ou en cours de création, avec un point de vente et dont le siège social est sur l'une des 11 communes de la Communauté de communes du Pays de Lamastre. Les dépenses éligibles doivent être liées à l'installation ou la rénovation du point de vente, à sa sécurisation ou à des travaux d'économie d'énergie ou à l'achat de matériels professionnels spécifiques. La qualité et la viabilité du projet seront appréciées selon le règlement en vigueur.

Seuils de dépenses : minimum 3 000 €, maximum 30 000 €.

Taux et montant de l'aide :

- Pour les dépenses de 3 000 € à 10 000 € : taux de l'aide de la CCPL de 20 % soit un montant de l'aide maximum de 2 000 € ;

- Pour les dépenses de 10 000 € à 30 000 € : taux de l'aide de la CCPL de 10 % soit un montant de

l'aide maximum de 3 000 € (cette aide pourra venir en complément de l'aide régionale, en accord avec le règlement régional, d'un montant de 20 %).

Plafond des dépenses fixé à 30 000 € soit un maximum de 9 000 € d'aides cumulées CCPL et région AURA.

Date d'entrée en application fixée au 2 janvier 2021.

La communauté de communes a conventionné avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche qui sera chargée de l'instruction des dossiers.

Pour le règlement complet ainsi que les modalités de l'aide, contacter le secrétariat de la Communauté des communes au 04 75 06 52 86 ou l'élue référent Marielle Plantier 06 52 67 48 51.

Attention : les porteurs de projets ne doivent pas commencer leurs travaux, ni faire d'engagement (signature de devis, signature de bon de commande, versement d'acompte, règlement de facture) avant d'avoir envoyé la lettre d'intention et d'avoir reçu l'accusé de réception de la Région ou de la communauté de communes. En effet, les travaux commencés avant l'envoi de la lettre d'intention ne pourront pas être subventionnés.



Lors de la distribution des masques au centre culturel

En avril dernier, le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Laurent Wauquiez, a lancé l'opération « 1 masque par habitant ».

La dernière semaine de mai, au centre culturel, deux masques en tissu ont été distribués pour les habitants de Lamastre : un fourni par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'autre offert directement par la commune.

Personne n'oubliera cette année 2020 si particulière, marquée par l'apparition de la Covid-19.

Dès le mois de mars, avec des annonces gouvernementales drastiques, il aura fallu que chacun s'adapte tant bien que mal.

FERMETURE DES BÂTIMENTS PUBLICS MAIS MAINTIEN DES SERVICES ESSENTIELS

Les différents services de la collectivité ont dû être pour la plupart fermés mais ceux indispensables comme la collecte des ordures ménagères et le portage de repas à domicile ont été maintenus pendant toute la durée du confinement.

Le Maire et ses adjoints étaient tous les jours sur le front et en relation continue avec les services de la Préfecture pour prendre les mesures nécessaires et assurer ainsi la sécurité des administrés.

DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ

En première ligne de cette crise sanitaire, l'Hôpital de Lamastre a pu compter sur la générosité des entreprises locales du territoire. Un don de 200 masques a été fait par l'entreprise Trigano MDC, plusieurs cartons de sur-blouses ont été offerts par la Fromagerie du Vivarais, d'autres entreprises ont fait don de gels hydroalcooliques et certaines leur ont apporté de petites gourmandises, de quoi réchauffer le cœur de tous ces personnels....

De plus, l'association Le Lion's Club de Saint-Péray/Guilherand-Granges qui organise l'opération « 100 000 tulipes contre le cancer » a permis à Jacky Chosson et Jacques Malard d'aller récolter un millier de tulipes qui ont ensuite été apportées à l'Hôpital. Un geste simple qui a permis d'apporter un peu de joie et des sourires pour les résidents et le personnel de



Le portage des repas à domicile par le CCAS a été maintenu



L'opération 1 000 tulipes a fait des heureux

l'établissement en cette période de confinement.

La caisse locale du Crédit Agricole de Lamastre a fait un don de 500 euros au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) afin d'améliorer le quotidien des personnes âgées durant le confinement.

La section locale de la Croix-Rouge a organisé des distributions alimentaires et le Super U de Lamastre a fait don aux bénéficiaires de produits frais et de chocolats de Pâques.

Distribution de deux masques en tissu pour les habitants de Lamastre.

Gestion de la crise sanitaire



Tests antigéniques

Face à la forte circulation du virus sur le territoire et à la nécessité de dépistage rapide, depuis le 9 novembre 2020 un centre de dépistage antigénique est installé sur la place Pradon.

Ce premier centre hors laboratoire de l'Ardèche a pu être mis en place sur le Pays de Lamastre grâce à la pharmacie du Vivarais et des infirmières lamastroises.

La municipalité a tenu à les accompagner en gérant tout le côté logistique et règlementaire (arrêtés, mise en place du barnum, électricité, chauffage, etc.).

- Tests antigéniques : ces tests sont destinés en priorité aux personnes présentant des symptômes datant de moins de 4 jours, de tous âges et sans facteur de risque de développer une forme grave de la maladie ou encore aux patients asymptomatiques dans le cadre d'un dépistage de groupe.

Il s'agit d'un test naso-pharyngé réalisé par une infirmière et analysé ensuite par une pharmacienne. Le résultat est obtenu en moins d'une demi-heure.

- Tests PCR : depuis la mi-novembre des tests PCR sont également réalisés par les infirmières et envoyés pour examen au laboratoire (résultat sous 24 à 48 heures).

Les tests sont dispensés uniquement sur rendez-vous à prendre auprès de la Pharmacie du Vivarais.

Tél : 04 75 06 55 95.

Une implication des professionnels de santé qui mérite d'être saluée, un engagement majeur nécessaire pour améliorer la situation sanitaire.

Protocole des visites à l'hôpital et à l'EHPAD



Au vu de l'évolution de la situation sanitaire, les règles de visite au sein du Centre Hospitalier Elisée Charra ont évolué. La prise de rendez-vous est dorénavant obligatoire.

- Pour la résidence « Les bords du Doux » :
Tél. : 04 75 06 15 09.

Rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, auprès de l'agent d'accueil.

Les visites sont autorisées les après-midi, du lundi au dimanche et les jours fériés.

Seules les visites en chambre sont autorisées. Pas de visites à d'autres patients ou résidents (une visite pour un seul patient ou résident). L'utilisation des espaces communs et terrasses extérieures est interdite ainsi que les promenades dans les couloirs avec les visiteurs.

Il est obligatoire de respecter les gestes barrières et mesures de distanciation physique (pas d'embrassade). Le port du masque pour les visiteurs et le patient est obligatoire tout au long de la visite.

Afin de préserver la santé des patients, des résidents et des professionnels, l'établissement compte sur le civisme des visiteurs pour respecter les consignes données.

- Pour les services Médecine et Soins de Suite et de Réadaptation (SSR), les visites sont suspendues depuis le 16 novembre 2020.

Depuis la rédaction de ce bulletin municipal, les jours et les heures des visites ont pu évoluer. La crise sanitaire n'est pas encore terminée et pour la santé de tous, nous devons rester vigilants, respecter les gestes barrières et les mesures prises par les autorités, même si celles-ci peuvent parfois sembler drastiques.

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES !

Office de Tourisme Intercommunal



Patrimoine et Compagnie

11 communes, 11 dates, 11 temps d'échange et de partage autour d'une identité propre à chacun.

A travers les Patrimoine & Co, l'Office de Tourisme proposait aux 11 villes et villages du Pays de Lamastre de mettre à l'honneur les savoir-faire et savoir-être de ses habitants qui caractérisent leur commune.

Ces temps forts de l'été ont été l'occasion pour chacun de se (re) découvrir, se rencontrer, échanger et se montrer aux touristes ou voisins qui souhaitaient profiter de ces temps festifs !

Le folklore local était bien souvent au rendez-vous accompagné des dégustations de producteurs locaux offerts par chaque commune.

Le Patrimoine & Co de Lamastre se tenait le jeudi 9 juillet au camping de Retourtour !



Les animations du jeudi

Faute de pouvoir organiser « Les Rendez-vous du Jeudi » tant attendus par les habitués des concerts, le service de la culture de Lamastre s'est positionné en proposant des déambulations musicales autour des terrasses du centre-ville de Lamastre.

Pour occuper la place traditionnellement occupée par le grand podium, l'Office de Tourisme organisait des animations sur la place Montgolfier : art, fleurs, musique, cirque, livres... sont tant de thèmes qui ont animé les 7 jeudis d'été en amont des concerts.

La brocante

Malgré un contexte sanitaire particulier, cette 15^{ème} édition fut un franc succès !



L'équipe avait tout mis en œuvre pour que les gestes barrières soient mis en place et que la manifestation puisse avoir lieu dans les meilleures conditions possibles. 114 stands, soit 821 mètres d'exposition étaient là pour le plaisir des nombreux visiteurs qui se promenaient à Lamastre en ce joli dimanche ensoleillé.

Cette année, Da'Uma, groupe de musique empuranienn, était présent pour rendre l'évènement encore plus festif ! (Animation financée par le service culturel de Lamastre).

Les balades à la fraîche



Ce projet intercommunal impulsé par l'Office de Tourisme avait un objectif simple : la découverte de notre territoire à la tombée de la nuit (18h) en groupes intimistes, accompagnés d'un passionné local qui avait à cœur de transmettre son savoir à ses participants !

Au total ce sont 274 participants pour 17 départs de balades commentées programmées tout au long de l'été. A Lamastre ce sont 2 départs accompagnés de Bernadette Cuisson et Paul Délimard qui ont accueilli 38 curieux.

Face au succès rencontré à chaque départ de balade, les accompagnateurs se disent prêts à remettre le couvert l'an prochain avec encore plein d'autres idées en tête !

APRÈS
UNE CRAINTE D'UNE
REPRISE D'ACTIVITÉ TRÈS
MOYENNE CET ÉTÉ DANS LE
SECTEUR DU TOURISME, DES
INITIATIVES ONT ÉTÉ PRISES
POUR S'ADAPTER AU CONTEXTE
ET LES TOURISTES ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS DES
VACANCES !

Bilan de la saison touristique estivale 2020

Grâce à une enquête menée par l'Office de Tourisme auprès des socioprofessionnels du tourisme au Pays de Lamastre ainsi que les données recueillies directement à l'Office de Tourisme, nous pouvons dresser le bilan des tendances de la saison touristique 2020.

Des inquiétudes certaines

Depuis le déconfinement, les socioprofessionnels du tourisme au Pays de Lamastre étaient inquiets pour la saison touristique. Pour une grande majorité, ils s'accordent à dire que la fréquentation de leurs établissements avant la saison n'était que peu satisfaisante avec une baisse saisissante par rapport à 2019, des annulations et/ou reports de réservations portant sur toute l'année, des foires et des salons annulés empêchant d'assurer la promotion des établissements, des restrictions sanitaires empêchant la bonne mise en place de la reprise d'activité...

Des initiatives

Les socioprofessionnels ont réagi dans l'urgence pour rassurer les clients et leur proposer une offre de pleine nature, à l'abri de la foule ... C'est ainsi que l'on voit naître de nombreuses initiatives pertinentes pour répondre à la demande : ventes à emporter dans les restaurants, visites privées des exploitations, chasse à l'histoire à Désaignes...

Sophie Laurent (Directrice) et l'équipe de l'Office de Tourisme accompagnées de Isabelle Trouilleton (élue Présidente en août dernier), Jacky Chosson (Vice-président de la Communauté de communes en charge du tourisme) et Jean-Paul Vallon (Président de la Communauté de communes) ont repensé la saison en termes d'animations et ont co-organisé 36 manifestations au cours de l'été (1 brocante, 11 Patrimoine & Co, 17 Balades à la fraîche et 7 Animations du jeudi) pour anticiper les envies des touristes. Pour communiquer sur ces animations et dans l'urgence, l'Office de Tourisme et le service culturel de la Mairie ont créé et co-financé des sacs à pains qui ont été distribués et offerts à toutes les boulangeries du Pays de Lamastre ainsi qu'aux commerces qui en exprimaient le besoin (cavistes, restaurateurs, bouchers...)

L'ensemble de ces initiatives porte ses fruits puisque ces mêmes établissements sont 93 % à dire que le cœur de saison a été bien meilleure que l'année précédente avec des séjours plus longs et des clients dotés d'un meilleur pouvoir d'achat. Cette année, les clients sont majoritairement français et même Auvergne-Rhône-Alpins (29,3% enregistré à l'Office de Tourisme) avec un net recul de la population étrangère (- 50% noté à l'Office de Tourisme). Ils organisent leurs séjours à la dernière minute et cherchent une destination sécurisante en termes d'environnement.

Malgré cela, la clientèle de groupes, souvent composée de séniors, est la grande absente de l'année.

La vie à l'Office de Tourisme

Une nouvelle équipe s'installe à l'Office de Tourisme.

Suite aux départs successifs de 3 membres de l'équipe, Sophie Laurent (nouvelle directrice) et Nicole (référente animation) sont rejoints depuis le mois de juin par Tiffany et Camille.

Tiffany Rey, diplômée d'un BTS Tourisme, a commencé un contrat d'apprentissage visant la licence en « Commercialisation de produits touristiques » tandis que Camille, diplômée d'un Master en « Aménagement touristique et valorisation de sites », intègre la structure en CDI.

Alors que Tiffany travaille sur la commercialisation de produits touristiques, Camille s'occupe principalement de la randonnée.



Après 6 années passées à la tête de l'EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial), Jean-Paul Vallon était ravi de céder son poste à Isabelle Trouilleton, l'été dernier, alors que Myriam Bert est devenue Vice-Présidente.

Contact

Office de Tourisme du Pays de Lamastre

22 avenue Boissy d'Anglas

07270 LAMASTRE

Tél. : 04 75 06 48 99

Courriel : ot.lamastre@orange.fr

La demande des clients a évolué

Si le train et le vélorail restent des atouts-phares pour le territoire, la Dolce Via a connu une croissance de visite impressionnante : + 72 % de fréquentation sur l'ensemble de la voie. A Saint-Prix, le nombre de passages à vélo a doublé en juillet/août enregistrant 9 535 passages !

Les offres « pleine nature » sont très plébiscitées : lieux de baignades, pêche à la truite, villages de caractère, Dolce Via, randonnées (...) représentent plus de 68 % des demandes des 10 188 personnes accueillies aux deux bureaux d'accueil de l'Office de Tourisme en juillet et août (fréquentation en baisse de 0,85%).

L'intérêt porté à notre terroir aussi gagne du terrain avec 16 % des demandes contre 7 % en 2019. Nationalement, entre le 11 mai et le 16 août, la fréquentation cyclable est en progression de 31 % selon Vélo & Territoires.

Des prolongations

Même si, d'après ADN Tourisme, Fédération nationale des organismes institutionnels de tourisme, les socioprofessionnels s'attendent à une mauvaise arrière-saison, au Pays de Lamastre l'optimisme est à son apogée : 60 % des socioprofessionnels interrogés estiment que l'arrière-saison sera meilleure que l'an passé et indiquent que les prévisions de fréquentation de leurs établissements sont satisfaisantes même si les séjours seront de plus courtes durées.

Nous constatons déjà quotidiennement un retour timide des belges et néerlandais à l'Office de Tourisme.

Ce constat très local peut s'étendre à une échelle nationale d'après ADN Tourisme, qui s'accorde à dire que nous avons vécu « une saison touristique estivale meilleure que prévue ».

Toujours d'après ADN Tourisme, les territoires ruraux ont connu une hausse de fréquentation tandis que l'espace urbain lui est en baisse. 53 % seulement des français sont partis en juillet et août (contre 71 % en 2019).

Les 18 % manquants partiraient-ils en septembre ou octobre expliquant le prolongement de saison ressenti par plusieurs établissements ?

Vente des billets de train du « Lamastre Express »

Un tout nouveau service est disponible à l'Office de Tourisme dans le cadre du partenariat entre l'Office de Tourisme et la Société des chemins de fer du Vivarais.

Vous pouvez désormais prendre le train depuis Lamastre jusque Boucieu-le-Roi et retour. La moitié du parcours se fait en micheline et l'autre en locomotive à vapeur !

Les billets pour ce parcours qui circule les jours de Mastrou et qui est très prisé en été par les touristes logeant au Pays de Lamastre, sont en vente à l'Office de Tourisme.

La Dolce Via

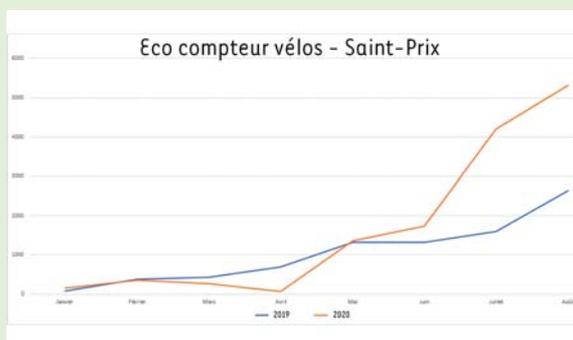


Fréquentation 2020

L'été 2020 a marqué une forte hausse de fréquentation sur La Dolce Via, élue « Véloroute de l'année 2020 » aux Pays-Bas en février dernier.

En effet, sur le Pays de Lamastre au niveau de l'éco compteur situé à Saint-Prix, le nombre de cyclistes a doublé entre l'été 2019 et 2020, avec 9 535 passages vélo en juillet/août.

Le Mastrou et son wagon vélo permettent à de nombreux cyclistes de pouvoir faire la boucle Train – La Dolce Via – ViaRhona et également bateau avec la Compagnie des Canotiers qui propose la boucle bleu-vert-vapeur.



Le prix « Véloroute de l'année 2020 » aux Pays-Bas et les différents reportages à la télé (20h de TF1, JT 19/20 de France 3 Rhône-Alpes) ont permis à La Dolce Via d'avoir une visibilité et une reconnaissance encore plus importante cette année.

Au total, le nombre de passages vélos sur l'ensemble de La Dolce Via a augmenté de 72 % par rapport à l'été 2019. De plus, le mois d'août reste la période la plus fréquentée sur l'ensemble de la voie.

Panneaux d'interprétation du patrimoine

Début 2020, quatorze panneaux d'interprétation du patrimoine ont été posés le long de la Dolce Via dont deux sur le Pays de Lamastre : le premier à Lamastre et le second à Saint-Prix.

Chaque panneau est composé de plusieurs photos, d'un jeu « Cherche & Trouve » pour les enfants, d'un texte général sur le patrimoine, d'un focus historique, d'un repère géographique et d'un résumé en anglais.

L'objectif de ces panneaux est de faire découvrir et comprendre l'histoire de l'ancienne voie de chemin de fer ainsi que le patrimoine local, comme les versants en terrasses, les ouvrages d'art et les anciens bâtiments industriels...



Contact

Site internet : www.dolce-via.com

Facebook : La Dolce Via – Ardèche

(1 229 j'aime et 1 358 personnes abonnés)

Instagram : [ladolcevia_ardeche](https://www.instagram.com/ladolcevia_ardeche) (1 051 abonnés)

Bilan du service de la culture

Comme chaque année le service culturel de Lamastre avait bouclé la programmation des jeudis de l'été « Musiques au fil du Doux » dès le mois de février. Malheureusement la Covid-19 est arrivée et tout a été chamboulé.



La situation s'aggravant au fil des semaines, les responsables de la culture prirent la décision de mettre en place des animations musicales en déambulation les jeudis soirs.

La priorité étant de proposer aux habitants et aux touristes des soirées festives et d'animer les terrasses du centre-ville dans le respect des règles sanitaires.

Dès le mois de mai des contacts ont été pris avec des groupes et très rapidement grâce au carnet d'adresses du service culturel un programme a été mis en place.



La première animation s'est déroulée le 9 juillet à Retourtour dans le cadre de « Patrimoine and Co », les musiciens des « Garçons de Café » ont régaler les clients des trois établissements du site.

Du jeudi 16 juillet au jeudi 27 août de 19h30 à 22h30 en centre-ville sept soirées ont été proposées dans des styles musicaux très divers.

En plus de ces rendez-vous hebdomadaires, deux autres animations ont été réalisées : une le 13 juillet pour compenser la non-tenue de la retraite aux flambeaux avec le groupe « Crescendo » et ses danseuses brésiliennes et l'autre dans le cadre de la brocante du 29 juillet avec le duo local « Da'Uma ».

Prochain RDV :
Vendredi 22 janvier 2021
au centre culturel de Lamastre
(sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)

Pièce proposée par la Comédie Itinérante de Valence « Seasonal Affective Disorder »
(Trouble affectif saisonnier)

Cette programmation a été bien perçue par les professionnels du tourisme et par les estivants.

On peut dire sans se tromper que l'été a été festif à Lamastre, surtout qu'en parallèle l'Office de Tourisme avait mis en place des animations chaque jeudi en amont des concerts.

Tout ceci ouvre une réflexion sur les prochaines années : faut-il garder les concerts des gradins ou proposer un mixte avec de la déambulation ? Mais ceci est une autre histoire d'autant plus que la crise sanitaire est toujours là...

Les responsables de ces manifestations ont toujours fait preuve de réactivité et ils sauront s'adapter aux circonstances.

Au regard du contexte particulier de l'année, le service culturel a mis en place toutes ces animations sans soutien des sponsors, ni subvention municipale.



Lamas'Trail : les résultats



Pour le parcours « Tour de Monteil », il aura fallu seulement 51min 13 à Rudy Cellier pour boucler les 12 km ! Trois minutes plus tard, c'est le coureur local Nicolas Chapelle qui s'empare de la deuxième place, devant Dorian Commandeur, troisième.

Sur les 21 km du « Lamas'Trail », c'est Jonathan Gailhot qui a franchi la ligne d'arrivée en un temps exceptionnel de 1h36min, devant Fabien Russier (1h39min16) et Dylan Minaudier (1h39min29).

Les résultats complets sont disponibles sur le site internet www.lamastrail07.com.

Suivez-nous sur Facebook :
www.facebook.com/Lamastrail/

Des annulations en cascade pour le service des sports

Triste année pour le service des sports qui a dû annuler quatre de ses événements (La Ballastine, Triathlon du 15 août, Forum des associations, Grand Prix de la Châtaigne) sur 5.

Seul le Lamas'Trail le 13 septembre dernier a pu être maintenu.

Malgré les incertitudes liées à la crise sanitaire Covid-19, la 3^{ème} édition du Lamas'Trail a pu se dérouler à la date initialement prévue.

C'est le dimanche 13 septembre dernier que près de 200 coureurs ont pris le départ pour se faire plaisir sur 12 ou 21 km : deux magnifiques parcours autour de Lamastre concoctés par les organisateurs.

Un grand merci aux bénévoles qui ont œuvré durant la matinée sur différents postes pour que tout se passe bien et dans les meilleures conditions.

Ces nouveaux parcours ont été très appréciés des trailers qui ont pu découvrir le pays de Lamastre, magnifique sous un beau soleil.

Le service des sports de la Mairie vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour sa 4^{ème} édition du Lamas'Trail et ses rendez-vous habituels !

Une saison compliquée également pour les différentes associations sportives qui ont vu leurs activités et championnats bouleversés, voire annulés en cette fin d'année.



1. Podium 21 km
2. Podium 12 km
3. Les concurrents sur la ligne de départ

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Centre de loisirs « La Ribambelle »



L'équipe

Le centre de loisirs est une équipe permanente composée de trois personnes :

- Helena Sochard : directrice et animatrice ;



- Gwenaëlle Junique : animatrice référente pour les 4/5 ans ;

- Jocelyn Balbalian : animateur référent pour les 6/12 ans.



Lors des périodes de vacances, la structure est renforcée soit par des animateurs vacataires ou par des stagiaires BAFA (les personnes intéressées peuvent prendre contact directement auprès de la directrice).

Structure d'ambiance familiale, le centre de loisirs peut accueillir jusqu'à 24 enfants à l'intérieur des locaux et jusqu'à 49 pour les sorties.

Depuis le mois d'octobre, la surface des locaux du centre de loisirs a été multipliée par deux. En effet, le logement situé à côté étant libre, la municipalité de Lamastre l'a mis à disposition du centre de loisirs.

Deux espaces d'accueil sont désormais aménagés : un consacré aux 4/5 ans et l'autre aux 6/12 ans, bien que les groupes peuvent parfois être modulés selon les activités et les envies des enfants.

Pour les mercredis, l'équipe a fait le choix de proposer aux enfants des activités plus « légères », principalement sur place, pour que celles-ci ne viennent pas surcharger leur semaine déjà remplie entre scolarité et activité de loisirs.



Pendant les vacances, des sorties à la journée sont prévues. En cette période particulière et pour garantir la sécurité de tous, les lieux d'accueil des sorties sont « privatisés » afin qu'il n'y ait pas d'interaction entre d'autres groupes d'enfants. A titre d'exemple : lors de la sortie à l'Arche des métiers, un espace était entièrement dédié aux enfants du centre de loisirs de Lamastre,

Horaires d'accueil

Le Centre de Loisirs accueille les enfants de 4 à 12 ans :

- En périscolaire : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30 ;
- Les mercredis hors vacances scolaires : de 8h30 à 18h30 ;
- Pendant les vacances : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 ;

Et pour ces deux périodes à partir de 7h30 sur réservation.

Contact

8, rue Jules Ferry - 07270 Lamastre
Tél. : 04 75 06 46 51 / 06 43 30 38 99
Site internet :
laribambellecentredeloisirs.jimdofree.com

Les programmes sont disponibles au fur et à mesure et au plus tard 15 jours avant les périodes sur le site internet du centre.

il n'y avait pas d'autres personnes ou groupes en même temps....

Un fonctionnement différent se met également en place : ce ne sont plus les enfants qui se déplacent à la bibliothèque mais ce sont les livres qui viennent à eux ; les animations inter-centres se font en visioconférence, la Chambre des mystères est venue à eux avec l'intervention de Delphine pour la vidéo...

De nouvelles approches auxquelles finalement les enfants s'adaptent très bien !



Travaux effectués par les services techniques municipaux



A la suite des recommandations de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) afin d'accueillir les enfants dans des conditions optimales, divers travaux ont été effectués par les services techniques de la mairie, pour une meilleure sécurisation des locaux tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

- Travaux d'amélioration de la salle de bains : réparation et remplacement du tuyau de douche et robinet, pose de carreaux de faïence et de grilles de ventilation.

- Travaux de sécurisation : anti-pince-doigts sur toutes les portes, pose d'entrebâilleurs sur 2 fenêtres et 2 portes-fenêtres, fabrication et pose de protections devant les radiateurs (3 unités), déplacement du portillon métallique et pose d'une targette sur celui-ci, ainsi qu'un verrou sur la porte de la chaufferie.

- L'escalier métallique extérieur a fait l'objet de travaux conséquents et très appréciés par tous : une main-courante a été installée à 50 cm de hauteur pour faciliter l'accès aux plus petits, des tôles alu ont été posées en sous-face, ainsi que pour boucher les vides de la rambarde.

La municipalité a mis à disposition gratuitement des nouveaux locaux qui jouxtent ceux actuels, agrandissant ainsi la capacité d'accueil de la structure.

Repas annuel du Centre Communal d'Action Sociale



En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, la municipalité a pris la décision d'annuler, avec regret, le traditionnel repas du Centre Communal d'Action Sociale.

Pour pallier l'absence de ce moment convivial, les membres du CCAS réfléchissent à une idée pour honorer néanmoins ses aînés et ce dès le début de l'année 2021.

Informations : Mairie de Lamastre
Tél. : 04 75 06 41 92

Conseil d'administration du CCAS

Pour notre commune, le conseil d'administration du CCAS est composé :

- de cinq membres élus par le conseil municipal (Mesdames Marceline Vigne, Sandra Enjolras, Laurence Caillet, Isabelle Trouilleton et Odile Gamon) ;
 - de cinq personnes qualifiées proposées par des structures reconnues nationalement et nommées ensuite par le Maire.
- Le Maire est président, membre de droit.

Centre communal d'Action Sociale (CCAS)



Lors d'une permanence le jeudi après-midi

Rôle du Centre Communal d'Action Sociale

Dans le cadre des permanences assurées chaque jeudi en mairie, les personnes qui sollicitent un rendez-vous, y sont accueillies. Le plus souvent, il s'agit de résoudre des problèmes administratifs avec différents organismes comme la Caisse d'Allocations Familiales, le Pôle emploi, les caisses de retraite, les organismes HLM, etc.

Tout ceci se fait en collaboration avec le Centre Médico-Social de Lamastre. L'ensemble de ces démarches demande avant tout une écoute, une disponibilité et un accompagnement plutôt qu'une aide financière. Les intéressés trouvent alors un réconfort et une solution à leurs problèmes.

Par ailleurs, des aides exceptionnelles sous forme de bons d'achat et non pas en argent, sont attribuées aux chômeurs, aux retraités qui perçoivent le minimum vieillesse et aux bénéficiaires du RSA. Ces aides sont fonction de leurs ressources et permettent ainsi de régler des factures de fuel, électricité, bois, etc.

Le CCAS de Lamastre, c'est aussi le portage des repas chauds à domicile, tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés. Ce service contribue au maintien des personnes âgées chez elles.

Le CCAS est une structure indispensable sur le plan communal, qui crée un lien social et permet à de nombreuses personnes de trouver une écoute et une aide matérielle à leurs soucis quotidiens.

Depuis le 11 juin 2020, les permanences ont lieu le jeudi de 14h à 16h, sans rendez-vous. Elles sont assurées par Marceline VIGNE et Isabelle TROUILLETON.

Bibliothèque municipale



La bibliothèque municipale de Lamastre vous accueille :
Mardi : de 9h à 12h15 / Mercredi : de 15h30 à 18h30 / Jeudi : de 16h30 à 18h30 / Vendredi : de 15h30 à 18h30 / Samedi : de 9h à 12h15 (fermé le dernier samedi de chaque mois)

CONTACT

4 avenue de Tournon - 07270 LAMASTRE
Courriel : bibliolamastre@wanadoo.fr
Tél. : 04 75 06 54 44

LA NUIT DE LA LECTURE

Chaque 3^{ème} samedi de janvier depuis 4 ans le Ministère de la culture met en place un événement national : la nuit de la lecture.

Les bibliothèques et librairies qui le souhaitent peuvent alors ouvrir leurs portes à des horaires étendus et proposer diverses animations de leur choix !



Le samedi 18 janvier 2020, lors de la soirée jeux de société

Pour sa 3^{ème} participation, le samedi 18 janvier 2020, l'équipe de la bibliothèque de Lamastre (salariée et bénévoles de « Lire au bord du Doux ») a choisi de proposer une soirée jeux de société.

Celle-ci était animée par trois personnes de l'association « Cheylard Game » qui organise chaque 3^{ème} vendredi du mois une soirée jeux au Cheylard. Petits et grands se sont retrouvés autour d'une quinzaine de jeux prêtés par l'association cheylaroise. L'événement a rencontré un certain succès puisque plus de cinquante personnes se sont succédées tout au long de la soirée de 17h à 22h30. L'occasion aussi de (re)découvrir la bibliothèque et ses divers documents ; livres, CD, DVD. Les participants sont repartis enchantés d'avoir découvert de nouveaux jeux et d'avoir partagé un moment ensemble.



Le samedi 18 janvier 2020, lors de la soirée jeux de société

CATALOGUE EN LIGNE

Il est désormais possible de consulter en ligne et de n'importe où le catalogue de la bibliothèque. Pour cela il vous suffit de cliquer sur le lien, présent sur la page dédiée à la bibliothèque, du site internet www.lamastre.fr.

Ce catalogue vous permet de connaître tous les documents présents dans la bibliothèque mais également de faire des réservations et d'avoir accès à votre compte (retard, réservation disponible, etc.).

Les 400 ans du marché de Lamastre reportés !

En raison de la crise sanitaire, la municipalité a dû annuler les animations prévues en octobre pour célébrer les 400 ans du marché de Lamastre.

Un programme festif et convivial avait été préparé mais qu'à cela ne tienne, il est prévu de célébrer cet anniversaire dans quelques mois, avec au programme :

- Dégustations gratuites de brochettes salées et/ou sucrées sur le marché ;
- Distribution de fiches recettes ;
- Présence d'une diététicienne : des conseils personnalisés vous seront délivrés pour préparer des brochettes gourmandes et équilibrées ;
- Jeu-concours pour tenter de gagner un panier garni de produits du marché en devinant le poids d'un panier ;
- Sac anniversaire offert ;
- Reconstitution d'un marché d'antan avec l'association « La compagnie des Etats du Velay ».

Les dates de ces animations vous seront communiquées au plus tôt, dès lors que les conditions sanitaires le permettront à nouveau !

Moment de fraîcheur au plan d'eau de Retourtour



Une saison estivale réussie !

Après l'installation du barrage à la mi-juin et l'arrivée du surveillant de baignade, le plan d'eau de Retourtour était prêt à accueillir les amateurs de plage et de baignade. Le soleil était aussi au rendez-vous.

Antoine Heurtel, titulaire du BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) a assuré la surveillance durant toute la saison.

Quelques aménagements ont été réalisés dont le remplacement de l'ancien plongeur.

Cette année, en raison de la fermeture de piscines et plans d'eau voisins, le site a connu une importante fréquentation.

Tous ont pu profiter gratuitement des eaux claires et fraîches du Doux, des plages de sable et des espaces ombragés, bien agréables en cette période chaude et ensoleillée.

Trophées des marchés



Le marché de Lamastre se hisse à la 8^{ème} place !

Organisé pour la première fois par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la ville de Lamastre a postulé pour les « Trophées des marchés ». Notre dossier a été retenu parmi les 60 candidatures régionales.

Avec près de 70 abonnés en basse saison et 130 exposants en haute saison, le marché de Lamastre, par la diversité des forains, est une véritable richesse pour le territoire.

Au total, 37 villes étaient en course et après plus de trois semaines de compétition acharnée et plus de 35 000 votes comptabilisés, les marchés de Craponne-sur-Arzon (43), des Vans (07) et de Saint-Laurent-de-Chamousset (69) remportent le concours !

Notre marché peut être fier de sa participation et nous sommes reconnaissants de cette très belle mise en avant des marchés par la région Auvergne-Rhône-Alpes. Nous remercions chaleureusement les 1 369 votants qui nous ont soutenu et qui nous ont permis d'être en 8^{ème} position.

Plus que jamais, en cette période de crise sanitaire, continuez à acheter chez vos commerçants de proximité et particulièrement sur les marchés du mardi et du samedi !

Retombées économiques

400 000 € sur le territoire

- Environ 100 figurants : 12 000 € et emploi de personnel local : 35 000 €
- Location de décor pour 40 000 €
- Frais de gardiennage pour 12 000 €
- Location de véhicules jeux : 4 000 €
- Achat de costumes : 4 000 €
- Achat de diverses matières premières et location d'objet pour la décoration : 25 000 €
- Location de voiture et divers véhicules techniques, de matériel technique (caméra, machinerie) : 51 000 €
- Postes divers nécessaires au bon fonctionnement quotidien : fournitures de bureaux, pharmacie, essence, réparation voiture, location de bureau, etc... : 25 000 €.

Le poste le plus important restant celui de l'hébergement pour environ 150 000 € ; un poste très lourd dû à la Covid-19 qui a obligé à louer des logements individuels (pour 50 personnes).

La cantine qui fonctionnait tous les midis a également privilégié l'achat de produits locaux pour environ 15 000 €.

Pour la restauration de l'équipe le soir, les techniciens avaient un défraiement qu'ils ont dépensé localement pour une enveloppe d'environ 40 000 €.

Tournage de la série « Capitaine Marleau »



Corinne Masiero (chemise rouge à carreaux) en préparation du tournage d'une scène, rue des Lavandières

L'équipe de tournage de « Capitaine Marleau » a investi la commune pendant près d'un mois en juillet dernier.

En effet, après une période de repérage, la production a décidé de prendre pour décor notre région, et en particulier Lamastre et son emblématique « Mastrou ».

C'est ainsi que Josée Dayan, la réalisatrice, a posé sa caméra dans divers endroits de la commune : la gare, place Pradon, stand de tir, faubourg Reyne et en centre-ville.

L'équipe composée d'une cinquantaine de techniciens et d'une douzaine d'acteurs a investi les lieux de tournage. La municipalité a apporté son concours avec la mise à disposition du centre culturel pour HMC (Habillement - Maquillage - Costumes), divers matériels et soutien logistique.

Les lamastrois ont pu pendant cet été spécial sur fond de crise sanitaire, profiter de ce surcroît d'activités non seulement pour découvrir les coulisses d'un tournage mais aussi pour les acteurs économiques (hébergeurs, restaurateurs, particuliers, etc.) d'améliorer une saison compliquée.



Josée Dayan (réalisatrice) et Gaspard de Chavagnac (producteur)

Un tournage qui n'a pas été sans retombées économiques sur toute la région comme nous le confie le directeur de production Jean-Christophe Cardineau, près de 400 000 €.

Elise Berment, régisseuse générale de l'épisode 22 de Capitaine Marleau a chaleureusement remercié Jean-Paul Vallon et fait part de sa satisfaction pour l'accueil reçu par la municipalité, l'accompagnement et l'implication des élus, des services municipaux et de la population en général.

Arboretum Gérard Descours

Pour finaliser le projet de l'arboretum Descours, la commune a décidé de faire appel au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de l'Ardèche, en accord avec le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

Une convention a été réalisée et sera prochainement signée, elle porte entre autres choses sur les potentiels paysagers, les usages selon les publics (habitants, touristes, scolaires, LPO - Ligue pour la Protection des Oiseaux), les liens avec les autres parcours de la commune (sentiers de randonnées, parcours « Lamastre en lumières », etc.) et les besoins en stationnement.

La priorité étant de ne pas dénaturer le site et son environnement et d'en faire un outil pédagogique et ludique exemplaire.

Rapidement le CAUE va proposer une scénographie globale de l'arboretum, une intégration paysagère de l'entrée du site en lien avec l'espace habité voisin, une organisation du mobilier et de la signalétique qui réponde aux besoins des divers publics (randonneurs, familles, scolaires...), assister la commune dans l'articulation de la démarche avec l'école de production de Charles de Foucauld. Quant aux arbres, en 2021, il est prévu de travailler sur les espèces existantes, aucun achat ni nouvelle plantation ne sont envisagés à ce stade.

Ce partenariat (CAUE, PNR, Commune) va permettre d'avoir une vision plus large de l'aménagement du site et de son devenir.

D'ici fin 2020 l'étude devrait être terminée, les premiers mois de 2021 seront dédiés à la réalisation pour une fin des travaux avant la saison estivale.



Concours « Maisons et balcons fleuris »



Vendredi 25 septembre 2020, la salle du conseil municipal était bien fleurie pour accueillir les participants au 4^{ème} concours des « Maisons et balcons fleuris » organisé par la municipalité.

Jean-Paul Vallon a fait part de sa satisfaction quant à la motivation et au travail accompli.

Le confinement a toutefois posé quelques problèmes qui ont freiné la démarche de plusieurs participants : difficultés d'approvisionnement en plants puis en période de floraison les problèmes d'arrosage dus aux restrictions d'eau.

Malgré toutes ces difficultés chacun a pu démontrer ses talents de jardinier et donner une belle image de la ville.

Les lauréats ont été remerciés pour leur implication.

- Maison avec Jardin : Ex-aequo : M. et Mme Robert Valla, M. et Mme Robert Mazoyer ;
- Balcons, terrasses et fenêtres fleuries : 1^{ère} : Annie Mermin - 2^{ème} : Catherine Noailhat - 3^{ème} : Henri Maneval ;
- Commerces et entreprises : 1^{er} : L'Estaminet - 2^{ème} : Le Châtaignier - 3^{ème} : La Mère Tranquille.

Merci aux participants, à Cyril Dode, horticulteur, à Cathy Chalvet de la « Ronde des Fleurs », à Daniel Combe, responsable des espaces verts, aux élus du groupe de travail et au jury. Tous par leur participation contribuent à l'embellissement des rues et quartiers de la ville.

Une réflexion va être engagée pour la suite à donner tant au concours qu'aux aménagements des espaces fleuris de la ville au vu des contraintes et des restrictions d'eau qui chaque année rendent de plus en plus difficile le maintien d'un fleurissement de qualité.

Tribune de la majorité - 15 élus

Ce mandat a hélas débuté par une crise sanitaire d'une ampleur inédite, qui nous a obligés à nous organiser différemment afin d'assurer les missions que vous nous avez démocratiquement confiées.

Cette période aurait pu être l'occasion d'un travail en commun, qui dépasse les considérations partisans. Mais seulement 5 jours après l'élection municipale et le verdict des électeurs, l'opposition déposait un recours au tribunal administratif. Celui-ci a d'ailleurs été rejeté en tout point par le juge de l'élection. Lors de son premier discours, le maire Jean-Paul Vallon tendait pourtant la main à l'opposition pour surmonter ensemble la crise sanitaire, économique et sociale qui frappait notre pays.

Nous remercions les Lamastroises et les Lamastros de leur confiance, et profitons de cette tribune pour leur assurer notre pleine et entière implication dans ce nouveau mandat.

En parallèle d'une nouvelle organisation physique de la mairie, les élus de la majorité ont modernisé leurs méthodes de travail, leur fonctionnement. La création de groupes de travail et des délégations renforcées font qu'aujourd'hui chaque thème est désormais porté par un ou plusieurs élus référents.

La majorité est déjà à pied d'œuvre pour appliquer le programme pour lequel vous nous avez fait confiance, avec toujours à l'esprit l'intérêt général.

Durant ce mandat, nous poursuivrons la maîtrise des dépenses, tout en investissant pour l'attractivité de notre commune, son avenir et pour toutes les générations. Après des travaux considérables au niveau de la voirie, c'est un important chantier qui va nous occuper dans les prochains mois avec la construction de la salle polyvalente, très attendue

par les entreprises du BTP et les habitants du territoire. Près de 2,5 M€ ont été inscrits au budget.

La situation actuelle nous rappelle ô combien il est essentiel de faire travailler nos entreprises locales, mais également de consommer localement. Notre commune travaille avec la communauté de communes pour créer des aides financières aux commerçants et artisans qui subissent de plein fouet la crise sanitaire.

Nous avons des atouts indéniables : agriculture, commerce, artisanat, services, établissements de santé, équipements sportifs et culturels... tout est à portée de main ! Et en plus, nous bénéficions d'un cadre de vie exceptionnel, envié par les grandes agglomérations.

Dans cet esprit, nous avons fait le choix d'investir dans la sécurité avec la vidéoprotection, dans le seul but de maintenir la tranquillité des Lamastros. Ce choix a porté ses fruits avec la résolution de plusieurs affaires de cambriolages et de dégradations de biens publics. Tout ce qui permettra d'éviter ces désagréments, qui pourrissent la vie de nos concitoyens, nous le ferons, tout en respectant le cadre légal et les libertés publiques.

À l'approche des fêtes de Noël, nous vous invitons à redoubler de vigilance pour vous protéger, ainsi que ceux qui vous sont chers. La santé est un bien si précieux. Bonnes fêtes à tous !

Laurence Caillet, Jacky Chosson, Nathan Cros, Bernadette Cuisson, Vincent Desbos, Sandra Enjolras, Bernadette Malard, Jean-Philippe Leynier, Matthieu Maneval, Jean-Luc Peyrard, Marielle Plantier, Michel Rochette, Isabelle Trouilleton, Jean-Paul Vallon, Marceline Vigne.

Publication de la liste ensemble et unis pour Lamastre

1500 caractères !!!

Voici la place laissée à l'opposition et aux 47% de lamastros(es) qui lui ont fait confiance.

Comme remerciement, la municipalité ne nous a pas associés aux décisions et nous a tenus à l'écart : aucun mandat, aucune délégation, aucune présidence de commission.

Ils ont disposé de 3 mois pour préparer le budget, nous n'avons eu que 3 jours pour l'analyser !

Le projet porté par la majorité n'est pas le nôtre. Pour autant, nous sommes attachés à défendre les intérêts des habitants de Lamastre ; c'est pourquoi nous utiliserons cette tribune, nouvellement accordée par la loi et pour la 1^{ère} fois par l'équipe majoritaire, pour vous faire connaître tout ce que vous ne pourrez pas lire dans la presse écrite :

- Depuis très longtemps, Lamastre a besoin d'une

salle polyvalente, mais le choix de l'implanter au bord du Doux est-il judicieux ?

- L'arboretum Descours est inscrit au budget 2020 pour 80 000 €, dont 14 000 € d'achat d'arbres ; ces dépenses sont-elles nécessaires ?

- Après plusieurs décisions de justice, la mairie a été contrainte de réaliser les travaux d'évacuation des eaux au quartier « le Peyronnet » : ne pouvait-on pas éviter ces frais de justice ?

- L'installation de 3 caméras supplémentaires de vidéo-surveillance était-elle une priorité en ces temps de crise sanitaire et sociale ?

En tant qu'élus, nous sommes à votre disposition et nous serons le relais de vos doléances, afin que la démocratie s'installe à Lamastre.

S Guiot, P Ranc, O Gamon, C Garnier

Recycler permet d'économiser l'énergie et de préserver les ressources naturelles.

Ne relâchons-pas les efforts déjà effectués,

CONTINUONS !



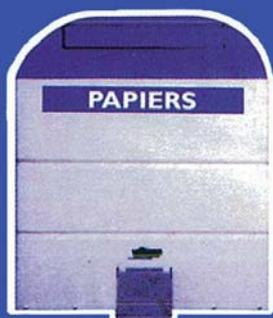
Uniquement dans mon

CONTENEUR A EMBALLAGE

Tous les flacons et les bouteilles en plastique, les aérosols, les boîtes métalliques, les briques alimentaires et les cartons (bien vidés).



Attention ! Pas de papier, pas de tissu, pas de barquette plastique ou polystyrène...!



Uniquement dans mon

CONTENEUR A PAPIER

Les papiers ordinaires, les journaux, les magazines, les prospectus, les catalogues et les livres.

Uniquement dans mon

CONTENEUR A VERRE

Les bouteilles, bocaux et pots en verre (sans bouchon, ni capsule, ni couvercle).

! Pas de vaisselle (verres, assiettes).



Déposer dans les conteneurs **UNIQUEMENT** les déchets mentionnés.

Les cartons doivent être déposés pliés en déchetterie.

En cette période hivernale, il est formellement interdit de jeter des cendres dans les Points d'Apport Volontaire au risque de provoquer un incendie.